



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatre octobre à 9 h 15, le Conseil Municipal de la Ville de BONDY s'est assemblé Salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur HERVE Stephen, Maire, sur convocation individuelle, faite en exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales, le vendredi 26 septembre.

Présents :

Monsieur HERVE Stephen, Monsieur COTTE Laurent, Madame BAKHTI-ALOUT Sonia, Monsieur SAGKAN Olivier Onur, Madame PONCET Alison, Monsieur TRAORE Samba, Madame MOTTE Joëlle, Monsieur ASAADI Othman, Madame HADERBACHE Norha, Monsieur AMZEL Alexandre, Monsieur Azzedine DRIF, Madame CALAMBE Auriane, Monsieur HENAO SANTA Andres, Madame EL MAHMOUDI Nazha, Monsieur GIRARDY Didier, Madame JANKOWSKI Cathy, Monsieur COTE Alexandre, Monsieur SQUINABOL François, Monsieur FERRAND Jacques, Madame DECOURRIERE Nezha, Monsieur PARRA Yves, Monsieur GIBERT Patrick, Madame MAZNI Sadia, Madame CAMPAGNA Sylvie, Monsieur CHEVAL Jean-Marc, Madame FABRIS Cristel, Madame LE GOUALLEC Christelle, Monsieur CAMARA Smaïla, Madame ELELOUE Edwige Nathalie, Monsieur ALOUT Rafik, Monsieur BELKEBIR Farid, Madame BERTE Mariata, Madame RODRIGUES Chanaz, Madame PIERRE Oldhynn, Madame PIRABAHARAN Piremy, Monsieur FONSECA Théo Alexandre, Monsieur BILLOTTE Christian, Madame CAUCHEMEZ Claire, Monsieur ALLOUACHE Karim

Absents excusés, ont donné procuration :

Madame SAÏB-DAHLI Sissi à Madame JANKOWSKI Cathy
Madame KOC Feryal à Monsieur BILLOTTE Christian

Absents :

Monsieur MATILI Mounir, Monsieur BARADJI Madigata, Madame AHMADOUCHI Fatine, Madame LY Haouly

Arrivée de Monsieur Azzedine DRIF à 9 h 37.

Départ de Monsieur Farid BELKEBIR à 11 h 00. Il a donné procuration à Monsieur Othman ASAADI.

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur FONSECA Théo Alexandre a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

25 - 1 **Seuil de rattachement des charges et des produits**

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A DECIDE de fixer à 1 000 euros TTC le seuil en dessous duquel le rattachement des charges et produits à l'exercice ne sera pas effectué.

Unanimité

25 - 2 **Décisions de la Commission de surendettement et jugements des tribunaux pour les sociétés dans le cadre de procédures de surendettement**

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE l'effacement de créances pour un montant global de 38 179,59 euros par l'émission d'un mandat à l'article 6542 « Créances éteintes » et **A DIT** que les crédits sont prévus au budget 2024.

Unanimité

25 - 3 **Approbation du rapport d'utilisation du Fonds Régional de Solidarité d'Ile-de-France (FSRIF) 2024**

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A ADOPTE le bilan présenté ci-dessous :

Domaine d'intervention (par fonction)	Nature de l'opération				Montant global	Dont FSRIF	%
	Libellé opération équipement	Dépenses d'Équipement	Libellé opération fonctionnement	Dépenses de Fonctionnement			
Aménagement et services urbains (510 + 511 + 512 + 518)	Plantation arbustes et plantes vivaces, installation clôture Mare à la Veuve Rénovation et extension EPSTL Etudes Géomètre	182 712,14 €	Masse salariale affectée à l'aménagement et services urbains	3 396 527,13 €	3 579 239,27 €	2 326 505,53 €	65,0%
Voirie (845 + 847)	Travaux de voirie	244 791,22 €	Masse salariale affectée à la Voirie	716 161,99 €	960 953,21 €	486 054,34 €	50,6%
Enseignement du premier degré (211 + 212 + 213)	Achat de mobilier scolaire, Travaux de rénovation des bâtiments scolaires	633 680,31 €	Masse salariale affectée à l'Education	5 143 642,97 €	5 777 323,28 €	3 755 260,13 €	65,0%
TOTAL		1 061 183,67 €		9 256 332,09 €	10 317 515,76 €	6 567 820,00 €	64%

Unanimité

25 - 4 **Approbation du protocole d'accord avec la SMACL relatif à l'indemnisation du sinistre à Bondy Insertion**

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE le protocole d'accord transactionnel relatif au sinistre de Bondy Insertion entre la SMACL et la ville de Bondy, tel qu'annexé à la présente délibération et **A AUTORISE** le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel.

Unanimité

25 - 5 Adhésion de la commune de Longpont-sur-Orge au SIGEIF au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A EMIS un avis favorable à l'adhésion au SIGEIF de la commune de Longpont-sur-Orge au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz.

Unanimité

25 - 6 Rapport de l'exercice 2024 du représentant de la ville de Bondy dans la SPL Ensemble

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE le rapport annuel 2024 du représentant de la ville de Bondy au sein de la SPL Ensemble, tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour : 38

Abstentions : 3 (BILLOTTE Christian, CAUCHEMEZ Claire, KOC Feryal)

25 - 7 Approbation de la convention pour la coordination du Contrat Local de Santé (CLS) 2025 entre l'Agence Régionale de Santé et la ville de Bondy

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE la convention de financement relative à la coordination du CLS pour l'année 2025, telle qu'annexée à la présente délibération et **A AUTORISE** le Maire à la signer ainsi que tout document s'y rapportant, notamment un éventuel avenant portant modification non substantielle.

Unanimité

25 - 8 Lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre - Construction d'une Micro-Folie

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A AUTORISE le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre avec un niveau de prestation "esquisse plus", **A FIXE** à trois le nombre maximum de candidats admis à concourir, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats répondant aux critères de sélection des candidatures, **A AUTORISE** le versement d'une prime de 8 000 € HT pour chaque candidat ayant remis une prestation conforme, et précise que, pour le titulaire, cette prime fera partie de sa rémunération, **A AUTORISE** la prise en charge des vacances et frais de déplacements des personnalités qualifiées membres du jury avec voix délibérative, **A DECIDE** que le jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du marché Suzanne Buisson est composé :

- Des membres de la commission d'appel d'offre, avec voix délibérative, désignés par délibération du conseil municipal en date du 12 février 2022.

- Des élus suivants, avec voix consultative, impliqués dans le projet par leur délégation :

- l'adjoint au Maire en charge de la transition écologique, du développement durable et du cadre de vie, Monsieur Laurent COTTE,
- l'adjoint au Maire en charge des grands projets d'aménagement et de l'urbanisme, Monsieur Onur SAGKAN.

- Des personnes suivantes, avec voix délibérative, en qualité de membres disposant des mêmes qualifications ou d'une qualification équivalente à celle qui sera exigée pour les candidats :

- ALCYONE ARCHITECTURE, 15 R. de Turbigo, 75002 Paris : M. SIMONET – ARCHITECTE
- A5A ARCHITECTES, 21 Rue Damesme, 75013 Paris : M. BOULET – ARCHITECTE
- ATELIER LISTOWSKI, 40 Rue d'Alésia, 75014 Paris : M. LISTOWSKI – ARCHITECTE

A AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs au concours de maîtrise d'œuvre et à la procédure sans publicité, ni mise en concurrence pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre, et **A PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget.

Unanimité

25 - 9 **Approbation d'un bail emphytéotique administratif relatif au projet de padel**

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE le bail emphytéotique administratif liant la Ville à la SCI PPG SPORT DEVELOPPEMENT pour la réalisation d'un projet de padel, tel qu'annexé à la présente délibération et **A AUTORISE** le Maire à signer le bail emphytéotique administratif ainsi que tout document s'y rapportant et notamment un éventuel avenant portant modification non substantielle.

Pour : 37

Contre : 4 (BILLOTTE Christian, CAUCHEMEZ Claire, ALLOUACHE Karim, KOC Feryal)

25 - 10 **Proposition de dénomination des sites**

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A DECIDE de modifier la dénominations des voies et équipements suivants :

Denomination actuelle	Nouvelle dénomination complète	Justification / Biographie
Rue des Écoles	Rue Jean RIOULT Inspecteur d'académie	(1937-2024) Inspecteur d'Académie, Chevalier dans l'ordre national du Mérite, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques
Chemin Latéral	Avenue Jean-Baptiste DEVILLERS Compositeur	(1953-2024) Compositeur Bondynois pensionnaire à la Villa Médicis à Rome (1987-1989)
Nouvelle passerelle sur le canal de l'Ourcq	Passerelle Pierre-Marie Taillepiéd , Comte de Bondy	(1766-1847) Comte de Bondy, homme politique Français
Chemin de halage sud du canal	Quai de Lyon	Pour faire un rappel avec la gare de Lyon-Saint-Paul – Quai de Bondy
Parc canin au Nord de Bondy	La Clairière d'HACHIKŌ	(1923-1935) Hachikō est un chien de race Akita. Il est célébré au Japon.
Sente entre République et Salengro	Sente Gustave DOUCHY	Né en 1893 à Bondy et mort en 1943 à Ivato, Madagascar. As de l'aviation française de la Première Guerre mondiale
Gymnase Léo-Lagrange	Gymnase Colette BESSON	(1946 – 2005) Athlète française, spécialiste du 400 mètres, médaillée d'or aux JO de Mexico en 1968
Square rue Pierre Brosollette	Square Auguste RODIN	(1840-1917), Sculpteur français

Salle d'exposition du centre culturel Marcel Chauzy	Centre d'exposition Isidore SUAREZ	(1964-2025) Ancien directeur culturel à la ville de Bondy
Petit Salon en Mairie	Salon Isidore PONTCHY Ancien Maire	(1860-1946) Graveur lithographe, professeur de dessin et représentant de commerce, ancien maire de Bondy (1919-1935), conseiller général de la Seine
BOX 1 Mairie 1er étage	B1 Margareth HAMILTON	1936 Figure pionnière des sciences et du spatial
BOX 2 Mairie 1er étage	B2 Ada LOVELACE	(1815-1852) Mathématicienne et informaticienne Britanique
Salle des commissions n1 Mairie 2e étage	C1 Jean D'ORMESSON	(1925 – 2017) Écrivain, journaliste et académicien français.
Salle des commission n2 Mairie 2e étage	C2 Anastas KOTZAREFF	(1889–1931) Médecin, oncologue et radiologue macédonien, pionnier de l'utilisation du radium dans le traitement du cancer.
Square dans la rue Kipling	Square Joséphine Baker	

Salles- groupe scolaire Camille Claudel

Pôle mutualisé usage : pratiques amateurs artistiques	Isabelle Aboulker	Compositrice française- oeuvres pour jeune public / XXe-XXIe
Salle perçu 1 (8A) Usage : Théâtre / musique / chant	George Sand	Romancière, dramaturge, compositrice, journaliste et militante pour les droits des femmes / XIXe
Salle Perçu 2 + studios (9/9A) Usage : musiques actuelles (MAO)	Delia Derbyshire	Musicienne et compositrice britannique, Pionnière de la musique électronique / XXe-XXIe
Salle Arts visuels (18) Usage : Arts visuels	Vivian Maier	Photographe et cinéaste documentaire / XXe-XXIe
Salle pratique collective (3A) Usage : Danse / théâtre / restitutions	Isadora Duncan	Danseuse, pédagogue, pionnière de la danse moderne et contemporaine / XIXe-XXe

Et **A AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Pour : 37

Contre : 4 (BILLOTTE Christian, CAUCHEMEZ Claire, ALLOUACHE Karim, KOC Feryal)

25 - 11 Approbation du protocole de coopération décentralisée entre les villes de Bondy et d'Al-Ram, territoires Palestiniens

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE le protocole cadre de coopération décentralisée entre la Ville de Bondy et la Ville d'Al-Ram, tel qu'annexé à la présente délibération, et **A AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le protocole ainsi que tout document s'y rapportant, notamment un éventuel avenant portant modification non substantielle.

Unanimité

25 - 12 Approbation de l'avenant n° 1 au protocole de coopération décentralisée avec la ville de Berkane, Maroc

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE l'avenant n° 1 au protocole de coopération entre les villes de Bondy et de Berkane, tel qu'annexé à la présente délibération, et **A AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que tout document s'y rapportant.

Unanimité

25 - 13 Approbation de la convention de partenariat entre Seine-Saint-Denis Tourisme et la ville de Bondy

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE la convention de partenariat entre la ville de Bondy et Seine-Saint-Denis Tourisme, telle qu'annexée à la présente délibération, **A DIT** que la dépense d'un montant de 3000 euros sera inscrite au budget 2025 de la ville de Bondy, et **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat et tous les documents s'y rapportant.

Unanimité

25 - 14 Attribution de subventions aux associations sportives de Bondy : évolution du soutien à la pratique du judo

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A DECIDE d'allouer une subvention de 21 844 euros à l'AJSB au titre de l'exercice en cours et **A PRECISE** que la dépense correspondante à cette subvention sera inscrite au budget 2025 de la Ville.

Unanimité

25 - 15 Réalisation d'une œuvre monumentale en mémoire des tirailleurs africains et à la mémoire des combattants d'outre-mer par M. Thomas Waroquier, peintre agrée de l'armée, prix Georges Coulon 2018

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A APPROUVE la réalisation de l'œuvre monumentale en mémoire des tirailleurs africains et à la mémoire des combattants d'outre-mer, conçue par M. Thomas Waroquier, **A AUTORISE** le Maire à signer la convention de résidence artistique, annexée à la présente délibération, entre M. Thomas Waroquier et la ville de Bondy, ainsi que tout document s'y rapportant, notamment un éventuel avenant portant modification non substantielle, **A PRECISE** que la dépense de 36 000 euros TTC sera inscrite au budget de la commune, au titre des crédits alloués à la culture et au devoir de mémoire, et **A PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget communal de l'exercice en cours.

Unanimité

En outre, une question orale a été posée par Monsieur Christian BILLOTTE et le conseil municipal a été informé des décisions de Monsieur le Maire, prises en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales :

- **N°D2025_009** : Modification d'une régie d'avances temporaire pour le séjour organisé à « Roussines 15-17 ans » - Régie n°91
- **N°D2025_010** : Mouvements de crédits entre chapitres au sein d'une même section - Entre les chapitres 011 et 65
- **N°D2025_011** : Modification de la régie d'avances des menues dépenses - Régie n°12
- **N°D2025_012** : Mouvements de crédits entre chapitres au sein d'une même section - Entre les chapitres 65 et 67
- **N°D2025_014** : Mouvement de crédits entre chapitres au sein d'une même section - Entre les chapitres 21 et 458124
- **N°D2025_015** : Mouvement de crédits entre chapitres au sein d'une même section - Entre les chapitres 21 et 458121

Il est rappelé que les délibérations du conseil municipal peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de leur publication et de leur réception par le représentant de l'État.

RIEN N'ETANT PLUS A L'ORDRE DU JOUR
LA SEANCE EST LEVEE A 12 H 00.

Stephen HERVE
Maire de Bondy
Conseiller régional



Théo FONSECA
Conseiller municipal
Secrétaire de séance

